

## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| La convention                             | 02 |
| Les Préoccupations de la CSN en éducation | 03 |
| Conseil central du Montréal Métropolitain | 05 |
| Retour sur l'assemblée                    | 06 |

# SPECA HEBDO

SPECA-HEBDO  
Volume 32  
Numéro 10  
Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2012  
[www.speca.ca/edu](http://www.speca.ca/edu)

carnet carnet carnet carnet

**MILITANT**

ÉDITION SPÉCIALE

## Hausse des droits de scolarité

Au cours des dernières semaines, de nombreux chroniqueurs, intellectuels, professeurs et étudiants se sont prononcés contre la hausse des droits de scolarité dans les médias. Plusieurs de ces textes et de ces vidéos ont été largement relayés par les utilisateurs de réseaux sociaux. Au moment où nos élèves passent au vote, nous vous proposons ici une liste non exhaustive des interventions qui, parmi les plus récentes, nous auront paru les plus éloquentes.

*Si vous souhaitez afficher votre appui, il reste encore des carrés de feutre rouge au local du SPECA.*



Trois profs de l'Université de Montréal répondent à leurs anciens collègues en faveur de la hausse.  
<http://www.ledevoir.com/societe/education/314816/droits-de-scolarite-le-modele-quebecois-n-a-rien-d-une-anomalie>

À quoi sert cette grève alors qu'une majorité d'étudiants n'a aucun problème à payer son compte de téléphone intelligent et sa voiture? La réflexion d'une étudiante au BES qui se sent directement concernée par cet argument boiteux.  
<http://www.ledevoir.com/societe/education/343374/libre-opinion-j-ai-un-iphone-donc-je-suis>

Un doctorant en physique présente sa position.  
<http://www.cyberpresse.ca/opinions/201202/17/01-4497176-pret-a-payer-plus-dimpot.php>

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) a commandé une étude à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) afin de connaître l'impact réel de la hausse des droits sur le coût du programme de l'aide financière aux études. Tapageur, mais «troublant», comme ils disent...  
[http://www.youtube.com/watch?v=qSLrQJN\\_1UM](http://www.youtube.com/watch?v=qSLrQJN_1UM)

Un texte bien senti de Rima Elkouri, chroniqueuse à *La Presse*.  
<http://www.cyberpresse.ca/chroniqueurs/rima-elkouri/201202/15/01-4496044-les-enfants-gates.php>

Sa réflexion se poursuit ici :  
<http://www.cyberpresse.ca/chroniqueurs/rima-elkouri/201202/23/01-4499203-nazi-toi-meme.php>



## Deux mots sur la convention

Sur son blogue de l'hebdo *Voir*, Marc-André Cyr se penche sur la répression des mouvements étudiants par les autorités, un phénomène qui prend de l'ampleur et qui dépasse les revendications concernant les droits de scolarité. Intéressant.

<http://voir.ca/marc-andre-cyr/2012/02/23/mouvement-etudiant-bloquer-la-violence/>

Les capsules de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) ont beaucoup tourné. Nous vous renvoyons ici à un texte tiré du blogue d'un de leurs concepteurs, Éric Martin, dans lequel il déconstruit efficacement l'argumentaire suggérant qu'une hausse est justifiée puisque les étudiants québécois paient les droits les plus bas en Amérique du Nord.

<http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/les-plus-bas-en-amerique-du-nord/>

Le soutien des étudiants contre la hausse, un choix de société, selon Christian Bolduc.

[http://quebec.huffingtonpost.ca/christian-bolduc/greve-etudiante-quebec\\_b\\_1285251.html?ref=fb&src=sp&comm\\_ref=false](http://quebec.huffingtonpost.ca/christian-bolduc/greve-etudiante-quebec_b_1285251.html?ref=fb&src=sp&comm_ref=false)

Des philosophes (profs et étudiants) de l'Université de Montréal répondent à leur recteur.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/343397/la-replique-droits-de-scolarite-etudier-pour-etudier>

Et si on mettait les questions d'argent de côté et qu'on était tout simplement pour l'éducation? Le dernier blogue de Simon Jodoin.

<http://voir.ca/cyberboom/2012/02/24/pour-la-hausse-en-education/>

Enfin, le lien menant à la pétition de l'Assemblée nationale contre la hausse des droits de scolarité.

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-2597/index.html>

Pour ceux et celles qui voudraient échanger avec des collègues de partout au Québec, il existe un groupe Facebook appelé «**Profs de cégep contre la hausse des frais de scolarité**».

## Être ou ne pas être au Collège?

Selon l'article 8-3.01, l'enseignante ou l'enseignant à temps complet est à la disposition du Collège 32 heures et demie par semaine, sauf, évidemment, pendant ses deux mois de vacances d'été.

Est-ce que ça signifie que les enseignants doivent être au collège 32 heures et demie par semaine, à chaque semaine, incluant la relâche? Évidemment non! L'article 8-3.06 dit que l'enseignante ou l'enseignant remplit normalement sa tâche dans les locaux du collège, mais est tenu d'y être au moment où les devoirs de sa tâche l'exigent. Pour accomplir les devoirs de votre tâche qui ne nécessitent pas la présence au collège (par exemple, pour la préparation de cours ou la correction), vous pouvez très bien rester chez vous, affalés sur votre sofa, en linge mou.

**Josée Déziel**, trésorière à l'exécutif du SPECA

# Les **Préoccupations** syndicales et sociales de la CSN en **éducation**

## Les préoccupations syndicales et sociales de la CSN en éducation

Enfin, une nouvelle plateforme CSN en éducation !

La CSN se prépare à adopter la nouvelle mouture de sa plateforme en éducation mise en chantier il y a déjà deux ans.

Voilà un instrument qui donnera plus de poids à nos revendications.

La CSN, dès ses origines, a toujours été soucieuse de la formation des travailleuses et travailleurs. Cette préoccupation passe par l'école et l'éducation des citoyens. La CSN a été une force de changement et de promotion de l'éducation publique, en particulier lors de la Révolution tranquille qui a été marquée par la création des réseaux publics d'éducation accessibles à tous. De congrès en congrès, la centrale et ses fédérations affiliées adoptent des résolutions sur l'éducation, sur la formation et la défense de nos institutions d'éducation. Elles revendiquent la gratuité et l'accessibilité pour tous, le maintien et l'amélioration de notre système d'éducation qui se trouve souvent menacé dans son intégrité. La dernière menace en lice est l'abolition des commissions scolaires, ce qui suit de près le projet d'augmenter les frais de scolarité à l'université. La mondialisation et une privatisation sournoise risquent aussi de transformer notre système d'éducation et de l'éloigner des valeurs qui sont les nôtres; ces menaces sont particulièrement visibles au niveau de l'enseignement supérieur, considérant l'accent mis sur l'économie du savoir. Nous devons être de plus en plus vigilants.

La CSN s'avère attractive pour les travailleuses et travailleurs de l'éducation. Elle les regroupe dans trois fédérations importantes: la FNEEQ qui rassemble exclusivement des syndicats d'enseignantes et d'enseignants; la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP) qui réunit des syndicats d'employés de soutien des réseaux publics d'éducation; la Fédération des professionnelles et professionnels (FP) qui regroupe des syndicats de professeurs et de chercheurs. Depuis dix ans, ces fédérations syndiquent ou accueillent de nouveaux syndicats, lors de la préparation des négociations du secteur public, et d'autres provenant de l'enseignement privé. Le pouvoir de négociation de la centrale et des fédérations exerce un nouvel attrait pour ces syndicats et pour d'autres travailleurs non syndiqués. Une nouvelle plateforme devient ainsi un outil important pour appuyer nos revendications et mieux soutenir l'action sociale de la CSN.

## Le projet de plateforme renouvelée

Plusieurs changements dans le domaine de l'éducation ont rendu nécessaire cette nouvelle plateforme: entre autres, de nouveaux modes de gestion inspirés de l'entreprise privée; une internationalisation plus grande du secteur et la mise au point d'accords internationaux qui vont de pair avec une marchandisation de l'éducation; l'arrivée en grand nombre d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA); la baisse démographique dans certaines régions du Québec; le discours d'une droite « décomplexée » qui veut réduire le budget de l'éducation et ramener les études à une dimension essentiellement utilitaire. Devant ces mutations, la CSN lance un projet cohérent qui insiste sur des aspects essentiels: l'accessibilité de l'éducation, son financement adéquat, son autonomie.

Un premier document a été présenté aux instances de la CSN en décembre dernier, aux fins de consultation auprès des fédérations et conseils centraux. Ce document rassemble les nombreuses résolutions déjà adoptées par la centrale lors de ses congrès. Une ancienne plateforme avait été adoptée en 1990, qui contenait les positions traditionnelles et conjoncturelles en matière d'éducation et de formation. Il fallait mettre celle-ci à jour, car le monde de l'éducation a connu bien des changements au Québec depuis vingt ans, sans parler de ce qui se profile pour l'avenir. L'actuel gouvernement du Québec a déclaré l'éducation comme

La CSN a donc besoin d'une vision intégrée de ses revendications, selon un encadrement qui oriente ses membres syndiqués et qui peut augmenter son attraction et mieux intervenir publiquement.

une priorité nationale; les autres partis politiques ont aussi pris des engagements à cet égard. La CSN a donc besoin d'une vision intégrée de ses revendications, selon un encadrement qui oriente ses membres syndiqués et qui peut augmenter son attraction et mieux intervenir publiquement.

Les champs de préoccupations du document soumis à la consultation couvrent les domaines suivants : le secteur de l'enseignement primaire et secondaire, autant public que privé; le secteur de l'enseignement collégial, les cégeps et collèges privés; le secteur de l'enseignement universitaire; la formation continue, à l'école publique et en entreprise. Il englobe aussi une vision de nos institutions d'éducation et le rôle important de la société civile en matière d'éducation, afin de rejoindre les diverses associations communautaires actives et collaboratrices de la centrale. La plupart des recommandations s'adressent au gouvernement du Québec et à ses organismes administratifs en éducation et en formation. Le document met aussi en valeur les nombreuses préoccupations de nos membres, les actuelles et

les anticipées. Le document énonce également, en dix propositions ou déclarations, les orientations majeures de la centrale.

### **Journées de réflexion préparatoires**

Afin de bonifier le contenu de la plateforme en éducation, la CSN a tenu deux journées de réflexion sur les divers sujets contenus dans son projet. La première s'est tenue en février 2011 et une plus récemment, fin janvier 2012. Lors de cette dernière journée de réflexion, la participation des membres des trois fédérations affiliées a été étonnante et très productive (125 militantes et militants s'y sont inscrits); y participaient également le Conseil central du Montréal métropolitain et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA). Les objectifs de l'opération visaient l'ajustement des positions émises dans le document et les 60 recommandations et 10 orientations retenues. Un document amélioré sera réécrit en regard des préoccupations qui ont fait consensus au sein des huit ateliers et de la plénière. Au cours du prochain mois, le comité de l'éducation de la CSN ainsi que le comité exécutif de la centrale en examineront la pertinence. Le document final devrait être soumis en mars prochain au conseil confédéral de la centrale, instance qui décide des orientations entre les congrès.

Enfin, nous aurons une vision forte et emballante de notre action en éducation, dont nous pourrons mieux nous inspirer lors de nos revendications en négociation. Toutes les fédérations affiliées à la CSN seront en congrès d'orientation au cours de la présente année; elles pourront alors s'approprier cette nouvelle plateforme et, surtout, en promouvoir la défense.

**Nicola Grenon**, professeur au département d'informatique  
et délégué du SPECA auprès du Conseil central du Montréal métropolitain

Assemblée du  
1<sup>er</sup> février 2012

Comme d'habitude, le mot de bienvenue, l'appel des dirigeants, la minute de silence à la mémoire des camarades de la lutte syndicale disparus et les autres affaires courantes du conseil se sont déroulées promptement. Les points suivants sont ceux qui ont été présentés avec plus de détails au cours de l'assemblée : appui à Radio-Canada ainsi qu'aux employés de Couche-Tard, plateforme « Vieillir dans la dignité », campagne pour la persévérance scolaire et semaine de prévention du suicide.

### **Solidarité syndicale**

Dans un exposé sur la mobilisation « Tous amis de Radio-Canada », on nous a présenté quelques chiffres inquiétants : en 2009, le gouvernement a coupé quelque 200 M\$ dans le financement de la société, ce qui a entraîné la disparition de 800 emplois. Or, le montant des compressions dont on entend parler ces jours-ci à Ottawa est à nouveau d'environ 200 M\$... sur un budget total 1,7 milliard. Avec 34 \$ par habitant, le Canada se situe à l'avant-dernier rang du financement public annuel sur la liste des pays ayant un diffuseur d'État comparable, la moyenne étant de 87 \$ et s'élevant, par exemple, à 200 \$ en Norvège.

Dans les Couche-Tard, la lutte se poursuit. Sur les 500 dépanneurs totalisant quelque 5000 employés seulement cinq sont syndiqués et deux ont fermé à la suite de la syndicalisation. Les profits de la chaîne ont été de 370 M\$ l'année dernière et le salaire de certains dirigeants a dépassé les 3 M\$.

### **Vieillir dans la dignité**

Un document de travail comptant seize revendications a été présenté à l'assemblée. Le comité de pilotage travaille sur ce dossier depuis deux ans dans le but de définir ses plateformes régionales. Les principaux éléments discutés s'intéressent à l'accentuation du vieillissement de la population, au resserrement des critères d'admissibilité aux CHSLD, à l'importance d'une offre de soins de qualité, à la possibilité de vieillir chez soi grâce à des soins à domicile lorsque c'est faisable ou, à tout le moins, de vieillir dans un environnement représentant un véritable milieu de vie et, surtout, à la nécessité de redonner un véritable pouvoir aux personnes âgées. Le document est disponible au SPECA pour consultation.

### **Persévérance scolaire**

Les Journées de la persévérance scolaire, du 13 au 17 février, ont leurs sites web : [www.perseverancescolaire.com](http://www.perseverancescolaire.com) et [www.jembarque.com](http://www.jembarque.com). Voici les actions posées par le Comité éducation du Conseil central depuis un an : création du comité, rencontres trimestrielles, organisation d'activités dans les écoles, participation au réseau Réussite Montréal, tenue des « Journées Réussite » au Centre des congrès de Québec et bilan du plan 2009, qui relève une tendance à l'amélioration, cependant celle-ci est encore si ténue qu'elle ne dépasse pas la marge d'erreur. Que

pouvons-nous faire pour améliorer la situation ? La mobilisation des parents et les actions visant à encourager les employeurs à s'inscrire dans des politiques de flexibilité travail-études afin de ne pas nuire à leurs employés qui fréquentent l'école sont parmi les pistes de solution. Mais la question des droits de scolarité n'aide pas, on nous a donc encouragés à participer à la manifestation du 16 février au Centre de commerce mondial.

### **Prévention du suicide**

En dix ans, la situation du Québec s'est améliorée de 30 %, mais notre province est toujours la plus touchée. Gardons à la mémoire que ce sont les petits gestes de chacun qui comptent le plus, lorsqu'on s'informe auprès d'un collègue sur ses changements de comportement, par exemple. « Ajoutez ma voix », la campagne de sensibilisation a déjà recueilli plus de 26 000 engagements. [www.aqps.info](http://www.aqps.info)

## Retour sur l'assemblée du 9 février dernier

Ce fut une assemblée riche en discussions puisque le SPECA est en pleine négociation de l'arrangement local sur la mise en œuvre de la convention collective. Les négociations vont toujours bon train et nous gardons le cap sur un projet de lettre d'entente à vous soumettre à la prochaine assemblée, qui aura lieu le **15 mars prochain, à 14 h 15, au Salon Marie-Thérèse Gauthier.**

*Nous comptons sur votre présence !*